



RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

***RAPPORT DE GESTION POUR LA PÉRIODE
SE TERMINANT***

LE 31 MARS 2014

www.vanstarmining.com

Ce rapport de gestion présente une analyse de la situation financière et des résultats de Ressources Minières Vanstar Inc. pour la période terminée le 31 mars 2014 et est un complément aux états financiers. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers annuels, les notes afférentes et les rapports intermédiaires trimestriels. Les valeurs monétaires qui y figurent sont exprimées en dollars canadiens.

Ces états financiers ont été préparés conformément aux IFRS et à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Les principales méthodes comptables ayant servi à leur préparation sont résumées à la note 4 des états financiers annuels au 31 décembre 2013.

Le présent rapport comporte également une revue des activités d'exploration qui se veut un bref résumé des travaux effectués ainsi que de l'avancement des projets en cours. Cette revue doit également être lue en parallèle avec les états financiers et notes afférentes. La société publie régulièrement des communiqués de presse faisant état des avancements des travaux d'exploration sur ces propriétés.

Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de croissance TSX sous le symbole VSR. Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus sur SEDAR à www.sedar.com dans la section des documents déposés par Ressources minières Vanstar Inc. ou sur le site web de la Société à www.vanstarmining.com.

RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document contient des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes actuelles de la Société liées aux activités futures. Dans la mesure où des déclarations contenues dans ce document contiennent de l'information qui n'est pas de nature historique, ces déclarations sont essentiellement prospectives. Des énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les véritables résultats diffèrent des résultats prédits ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs.

Même si la Société croit que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction de ce document.

La Société décline toute intention ou obligation en ce qui concerne la mise à jour ou la révision d'un énoncé prospectif quelconque, peu importe si le ou les énoncés concernés doivent être révisés à la lumière de nouveaux renseignements, de nouvelles situations ou de tout autre nouveau facteur à moins d'y être tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables.

CONSTITUTION ET ACTIVITÉS

Ressources minières Vanstar Inc. (« Vanstar ») a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 4 mai 2007. Présentement, 28 703 540 actions ordinaires sont en circulation. Les actions de la société sont inscrites à la Bourse de croissance TSX sous le symbole VSR.

Les activités de Vanstar consistent à acquérir, explorer, mettre en valeur, développer et, le cas échéant, exploiter des propriétés minières. De plus, dans le cadre de la réalisation de ses objectifs, la Société pourrait être appelée à conclure différentes ententes propres à l'industrie de l'exploration minière, tels que des achats ou des options d'achat de claims miniers et des ententes de coparticipation.

FAITS SAILLANTS DE LA PÉRIODE:

Le gain (perte) net(te) de la période terminée le 31 mars 2014 s'élève à 71 462 \$ ((51 169 \$) pour 2013).

Des travaux d'exploration totalisant 182 211 \$ ont été réalisés au cours de la période terminée le 31 mars 2014, comparativement à 1 000 \$ la période terminée le 31 mars 2013.

Au 31 mars 2014, la Société n'a octroyé aucune option d'achat d'actions (450 000 en 2013) à des administrateurs, dirigeants et consultants, à un prix d'exercice moyen de nil \$ (0.11 en 2013).

INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS MINIÈRES

PROJETS AURIFÈRES

PROPRIÉTÉ NELLIGAN

En septembre 2010, Vanstar a acquis un intérêt de 100 % dans cette propriété en contrepartie d'un versement en espèces de 4 160 \$ et de l'émission de 225 000 actions ordinaires. Les vendeurs conservent un NSR de 2 %, dont 1 % est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$. La propriété Nelligan est constituée de 40 cellules et est située près de Chapais en Abitibi. Le projet se situe dans le secteur de la mine Joe Mann (3,35 tm à 9.1 g/t Au), du dépôt Philibert (1,5 tm à 5,4 g/t Au) ainsi que le gîte du Lac Meston (1.22 tm à 6.35 g/t Au).

La présence de veines quartz- tourmaline est une indication très importante relié à l'indice Nelligan. Le gîte Philibert, situé au nord du projet Nelligan, est lié à un système de veines de quartz blanc-fumé, tourmaline et carbonate légèrement minéralisée avec pyrite. L'or semble plus abondant lorsque les veines contiennent de la tourmaline et pyrite. Les sondages 94-13 et 95-01 localisés dans la zone B (respectivement 4.4m à 2.17 g/t Au et 10m à 3.5 g/t Au) démontrent cette même association.

INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS MINIÈRES (suite)

PROPRIÉTÉ NELLIGAN (suite)

Indice du lac d'Eu

Une dizaine de forages réalisés en partie par Vanstar en 2012 ont recoupé un important corridor aurifère sur plus de 700 mètres de long et par plus de 100 mètres de large. Plusieurs zones aurifères ont été détectées à l'intérieur de celui-ci et selon le relevé géophysique magnétique, ce corridor pourrait se poursuivre sur plus de 1.7 km. Une autre importante anomalie magnétique de plus de 500 mètres de long se trouve juste au sud de la zone principale. L'environnement géologique, les relevés géophysiques et la présence d'or dans les forages antérieurs semblent très favorables pour obtenir des résultats significatifs au cours de nos prochains travaux.

La partie centrale de la propriété Nelligan est occupée par une bande volcano-sédimentaire de 1 à 2 km de puissance orientée ENE qui est associée à la Formation d'Obatogamau.

La minéralisation est localisée à proximité de grands couloirs de déformation EW à ENE faisant partie du système de Guercheville-Fancamp. L'environnement géologique et structural est favorable à la mise en place de minéralisations aurifères archéennes mésothermales de type veine et remplacement.

On se retrouve dans le même contexte que dans le cas de la mine Joe Mann (3,35M t à 9,1g/t), le gîte Philibert (1,5Mt à 5,4g/t) et le gîte Chevrier (1,8Mt à 5,1g/t). Les sondages historiques ont révélé des teneurs de 2.17 g/t Au et de 3.5 g/t Au (sondage 94-13 et 95-01) sur des largeurs respectives de 4.4 et de 10 mètres.

La Société a entrepris un premier programme de forage sur ce projet au cours du mois d'avril 2012. Celui-ci servait principalement à vérifier les extensions en profondeur de la zone A de l'indice du lac d'Eu (Nelligan) découverte en 1995 par Ressources Unifiées Oasis et Soquem. Ce secteur, recoupé par trois sondages historiques ayant révélé des valeurs aurifères intéressantes sur plusieurs mètres d'épaisseur (voir www.vanstarmining.com), correspondrait à une importante anomalie de polarisation provoquée (IP) couplée à une anomalie magnétique (MAG). Ce programme, d'une longueur totale de 1254 mètres réparti en 5 sondages, a permis de vérifier les extensions en profondeur de la zone A de l'indice du lac d'Eu et de confirmer la continuité aurifère en profondeur. Cette zone, d'une longueur d'environ 400 mètres, demeure toujours ouverte latéralement et en profondeur.

INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS MINIÈRES (suite)

Indice du lac d'Eu (suite)

Les meilleurs résultats provenant de cette première campagne de forage ont été les suivants :

Sondages	Profondeur	Largeur (mètres)	Teneur g/t Au
NE12-01	199.50-203.40	3.11	0.71
	223.50-232.40	7.12	0.55
Incluant	226.50-229.50	2.40	1.15
NE12-02	120.00-124.50	3.48	1.01
	134.1-138.00	3.02	1.20
	163.50-166.50	2.33	1.24
	279.00-297.00	18.00	0.74
Incluant	289.50-294.00	3.61	2.04
	291.00-291.50	1.20	4.07
NE12-03	46.50-50.50	3.03	2.34
	60.00-86.00	19.72	0.50
	120.00-129.00	6.91	0.67
	201.00-204.00	2.33	2.02
Incluant	201.00-202.50	1.17	3.39
NE12-04	42.50-51.00	6.12	1.46
Incluant	45.00-49.50	3.24	2.46
Et	75.00-80.70	4.14	0.85
	205.50-207.00	1.13	1.07

* Épaisseur vraie

Une deuxième campagne de forage de 700 mètres a été complétée sur l'indice d'Eu. Ce programme de forage a permis de vérifier les extensions latérales et en profondeur des sondages historiques 94-13 et 95-01 localisés dans la zone B de l'indice d'Eu, située à environ 200 mètres à l'est de la zone A. Un levé géophysique a été effectué afin de définir les anomalies magnétiques présentes dans ce secteur. Plusieurs anomalies ont été détectées et les creux magnétiques semblent être associés aux forages antérieurs et actuels.

INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS MINIÈRES (suite)

Indice du lac d'Eu (suite)

Les meilleurs résultats provenant de cette seconde campagne de forage ont été les suivants :

Sondages	Profondeur	Longueur (mètres)	Teneur g/t Au
NE12.05	40.50-42.00	1.50	1.28
	64.50-66.00	1.50	1.34
	75.00-78.00	3.00	1.05
	91.50-93.00	1.50	1.69
NE12-.06	48.00-51.00	3.00	0.72
NE12-07	85.50-88.50	3.00	1.62
NE12-08	28.50-36.00	7.50	1.08
Incluant	30.00-32.10	2.10	2.27
NE12-09	61.50-63.00	1.50	1.48
	75.00-76.50	1.50	1.43
	90.00-91.50	1.50	1.57

* Le long de la carotte.

Malgré une présence aurifère constante dans l'ensemble des forages, cette campagne de forage n'a pas permis de cerner un secteur contenant des teneurs aurifères économiques. L'indice d'Eu est maintenant reconnu sur plus de 700 mètres et demeure ouvert autant en profondeur que latéralement

Ressources Minières Vanstar Inc. a complété au cours de l'exercice financier 2013 un relevé géophysique ainsi qu'un relevé géologique sur le projet Nelligan. Plusieurs anomalies de basse intensité magnétique ont été détectées sur cette propriété.

En octobre 2013, la compagnie a commencé une campagne de forage visant à vérifier certaines anomalies magnétiques de basse intensité définies au cours d'un levé géophysique réalisé au cours de l'été 2013.

Suite au forage NE13-04 fait sur l'une des anomalies magnétiques située au sud-ouest de l'indice du lac d'Eu, la compagnie a annoncé le 26 novembre 2013 avoir découvert un nouvel indice aurifère (indice Liam) en ayant recoupé une teneur de 1.64 gt/Au sur plus de 37 mètres le long du trou. Ce forage a été suivi par trois autres forages en 2013 fait sur ce même indice.

Un autre forage (NE13-01) fait à l'extérieur de la zone Liam a permis d'identifier également une nouvelle zone aurifère (zone Mila) tandis que le forage NE13-03, fait sur l'indice du lac d'Eu, confirmait l'extension du côté ouest de cet indice aurifère.

Suite aux résultats obtenus à la fin 2013, la société a entrepris un autre programme de forage au cours de l'hiver 2014 afin de vérifier les extensions latérales et en profondeur de la zone Liam.

INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS MINIÈRES (suite)

La majorité des sondages ont intersecté la zone recherchée (Voir communiqués de presse du 10 mars et du 14 avril 2014)

Vanstar a également acheté, auprès de 3 prospecteurs indépendants, trois groupes de cellules localisés en extension ouest et sud du projet Nelligan en contrepartie de 350,000 actions ordinaires. Vanstar a aussi cédé 100% d'intérêt dans un groupe de 4 cellules (bloc Philibert) à Stellar AfricaGold en contrepartie de 5,000\$ au comptant et de 160,000 actions ordinaires. Vanstar a reçu la totalité du paiement. (Voir communiqués de presse du 16 et 17 janvier 2014).

PROPRIÉTÉ MONSTER ISLAND

Au cours de 2014, la société a acquis par jalonnement le projet Monster Island, situé dans le feuillet 32G10. Ce projet a été optionné à Golden Shares Mining Corp en contrepartie de 45,000\$ au comptant, de 450,000 actions et de l'obligation de l'optionneur d'investir en travaux un montant de 350,000\$ sur une période trois ans suivant la signature de l'entente. Suivant la réalisation des obligations de Golden Shares Mining Corp, celle-ci obtiendra alors 100% d'intérêt dans le projet. Vanstar retiendra alors une royauté de 2% NSR.

Vanstar a, suivant la signature de l'entente, reçu un premier paiement de 5,000\$ ainsi que 100,000 actions de GSH. (Voir communiqué de presse du 10 avril 2014).

BUDGET D'EXPLORATION POUR 2014

<u>Projet</u>	<u>Travaux</u>	<u>Budget</u>
Nelligan	Forage	400 000 \$

La direction de la Société envisage réviser périodiquement ses budgets d'exploration au cours de 2014 en fonction des résultats obtenus suite aux travaux réalisés, des opportunités d'acquisition de nouveaux projets d'exploration, de l'évolution des marchés, des fluctuations du prix de l'or ainsi que du potentiel de financement qui en découlera.

PERFORMANCE GLOBALE

Sommaire des activités :

Le gain nette pour la période terminée le 31 mars 2014 s'élève à 71 462 \$ (0,003 \$ / action) incluant un gain de 15 652 \$ sur la disposition d'actifs d'exploration et d'évaluation, un gain de 41 644 \$ sur la cession d'actions de sociétés publiques disponible à la vente et une variation positive de 81 100 \$ de la juste valeur des actions de sociétés publiques disponibles à la vente.

Pour la période terminée le 31 mars 2014, les frais d'exploration ont totalisé 182 211 \$ comparativement à 1 000 \$ pour la même période en 2013.

PERFORMANCE GLOBALE (suite)

Résumé des résultats de la période	2014	2013
	\$	\$
Gain (perte) net(te)	71 462	(51 169)
Gain (perte) net(te) par action	0.003	(0,003)
Rémunération à base d'actions	-	-
Gain (perte) sur disposition de placement	41 644	(1 880)
Variation de la juste valeur des actions de sociétés Publiques détenues à des fins de transactions	81 100	2 100
Principaux frais d'administration	2014	2013
	\$	\$
Honoraires de gestion	13 000	6 000
Frais de consultation et services professionnels	14 373	12 043

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	2014		2013					
	T1/Q1	T4/Q4	T3/Q3	T2/Q2	T1/Q1	T4/Q4	T3/Q3	T2/Q2
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Autres produits	3	2	1	5	10	79	198	317
Autres charges opérationnelles	66 937	22 929	42 846	68 193	31 485	106 940	77 669	109 750
Frais d'exploration et d'évaluation	182 211	180 520	31 903	-	1 000	(1 140)	152 713	286 135
Rémunération à base d'actions	-	-	32 700	12 150	19 800	-	-	70 250
Variation de la juste valeur des actions cotées détenues	81 100	(5 330)	9 080	14 740	2 100	(25 225)	48 725	2 300
Gain) perte avant impôts	71 462	8 162	107 379	82 597	51 169	74 608	263 554	200 717
Résultat par action	0.003	(0.010)	(0.011)	(0.004)	(0.003)	(0.033)	(0.015)	(0.012)

FRAIS D'EXPLORATION

	2014	2013
	\$	\$
Accès et forage	95 441	-
Rapports et analyses	7 440	1 000
Géophysique	27 718	-
Supervision géologie et frais généraux	51 612	-
	<u>182 211</u>	<u>1 000</u>

Frais d'exploration par propriété

	2014	2013
	\$	\$
Nelligan	182 211	1 000
Cookie Monster	-	-
Little Monster	-	-
	<u>182 211</u>	<u>432 615</u>

SITUATION FINANCIÈRE

	31 mars 2014	31 décembre 2013
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	227 317	94 773
Trésorerie affecté à l'exploration	138 676	62 886
Actifs d'exploration et d'évaluation	848 632	670 969
Total de l'actif	1 432 491	914 508
Capital-actions	2 502 867	2 080 662
Fonds de roulement	437 975	108 182

CAPITAL-ACTIONS**VARIATION DU CAPITAL-ACTIONS**

	<u>Nombre</u>	<u>Montant</u>
Solde au 31 décembre 2012	18 997 540	1 663 853
Financement privé	4 005 000	153 679
Acquisition de propriétés minières	410 000	36 150
Financement accordé	2 020 000	215 680
Exercice de bons de souscription	100 000	11 300
Solde au 31 décembre 2013	<u>25 532 540</u>	<u>2 080 662</u>
Solde au 01 janvier 2014	25 532 540	2 080 662
Financements privés	430 000	55 685
Financement privé accordé	1 720 000	222 740
Frais d'émission d'action		(15 000)
Exercice de bons de souscription et options aux courtiers	961 000	158 780
Solde au 31 mars 2014	<u><u>28 643 540</u></u>	<u><u>2 502 867</u></u>

CAPITAL-ACTIONS (suite)

En juin 2013, la Société a complété un placement privé au montant de 175 000 \$ au moyen de l'émission de 3 500 000 actions ordinaires à un prix de 0,05 \$ ainsi que l'émission de 3 500 000 bons de souscriptions au prix d'exercice de 0,10 \$, valide pour deux années. Le montant du placement est présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 45 500 \$ et des frais d'émission d'actions totalisant 8 021 \$.

Le 21 juin 2013, la société a fait l'acquisition de 28 titres miniers représentant 50% de la propriété Cookie Monster en contrepartie d'un montant en argent de 2 000\$ ainsi que l'émission de 60 000 actions du trésor d'une valeur de 5 400\$.

En octobre 2013, la Société a complété un placement privé accréditif au montant de 167 000 \$ au moyen de l'émission de 334 000 actions ordinaires et 1 336 000 actions accréditives à un prix unitaire de 0,10 \$, ainsi que l'émission de 835 000 bons de souscription au prix d'exercice de 0,15 \$, valides pour une année. Le montant du placement est présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 1 670 \$.

Le 19 novembre 2013, 100 000 bons de souscription ont été exercés au prix de 0.10\$ pour un montant total de 10 000\$.

Le 10 décembre 2013, la société a fait l'acquisition de 11 titres miniers qui s'ajouteront à la propriété Nelligan en contrepartie de l'émission de 150 000 actions du trésor d'une valeur de 14 707\$.

Le 18 décembre 2013, la société a fait l'acquisition de 12 titres miniers qui s'ajouteront à la propriété Nelligan en contrepartie de l'émission de 200 000 actions du trésor d'une valeur de 16 043\$.

En décembre 2013, la Société a complété un placement privé accréditif au montant de 102 600 \$ au moyen de l'émission de 171 000 actions ordinaires et 684 000 actions accréditives à un prix unitaire de 0,12 \$, ainsi que l'émission de 427 500 bons de souscription au prix d'exercice de 0,15 \$, valides pour une année. Le montant du placement est présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 17 100 \$ et des frais d'émission d'actions totalisant 2 950 \$.

En janvier 2014, 206 000 options aux courtiers ont été exercés au prix de levé unitaire de 0,105\$ et 0,11\$ pour un montant total de 21 630\$.

Le 4 février 2014, la Société a complété un placement privé accréditif au montant de 322 500 \$ au moyen de l'émission de 430 000 actions ordinaires et 1 720 000 actions accréditives à un prix unitaire de 0,15 \$, ainsi que l'émission de 1 075 000 bons de souscription au prix d'exercice de 0,20 \$, valides pour une année.

En février 2014, 892 857 bons de souscription ont été exercés aux prix de levé unitaire de 0,15\$ pour un montant total de 93 750\$ ainsi que 130 000 bons de souscription au prix de levé unitaire de 0,10\$ pour un montant total de 13 000\$.

BONS DE SOUSCRIPTION

Émis aux actionnaires

	Nombre	Prix de levée Moyen pondéré
	<hr/>	<hr/>
En circulation au 1 janvier 2013	2 427 500	0,17 \$
Émis en 2013	4 762 500	0,11 \$
Exercés	(100 000)	0,25 \$
Expirés	(367 500)	
	<hr/>	<hr/>
En circulation au 31 décembre 2013	6 722 500	0,12 \$
	<hr/>	<hr/>
Émis en 2014 suite au placement privé	1 075 000	0,20 \$
Exercés	(755 000)	0,14 \$
Expirés en 2014	(1 435 000)	-
	<hr/>	<hr/>
En circulation au 30 mai 2014	<u>5 607 500</u>	<u>0,13 \$</u>

3 500 000 bons de souscription ont été émis dans le cadre d'un financement complété en juin 2013 et 835 000 bons de souscriptions ont été émis dans le cadre d'un financement complété en octobre 2013 et 427 500 bons de souscription ont été émis dans le cadre d'un financement en décembre 2013. 100 000 bons de souscription ont été exercés en novembre 2013. 1 075 000 bons de souscription ont été émis dans le cadre d'un financement en janvier 2014. 1 435 000 bons de souscription sont venus à échéance en avril 2014.

Bons de souscription en cours au 30 mai 2014

Prix d'exercice \$	Nombre	Date d'expiration
0,10	3 270 000	Juin 2015
0,15	835 000	Octobre 2014
0,15	427 500	Décembre 2014
0,20	1 075 000	Février 2015
	<hr/>	
	<u>5 607 500</u>	

Émis aux courtiers

Au 30 mai 2014 toutes ces options ont été exercées pour un montant de 21 630\$.

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

La Société a mis sur pied un régime d'options d'achat d'actions (le « Régime »), lequel prévoit que des options d'achat d'actions ordinaires peuvent être octroyées aux administrateurs, aux membres de la direction, aux employés, aux consultants et aux conseillers de la Société, selon ce que le conseil d'administration établit. Le nombre global maximal d'actions ordinaires qui peuvent être émises au moment de la levée de toutes les options en circulation qui ont été octroyées mais n'ont pas encore été levées aux termes du Régime ne doit pas, au total, dépasser 20 % des actions ordinaires émises. Ce nombre maximal est actuellement de 3 500 000.

	Nombre	Prix de levée
	<hr/>	<hr/>
En circulation au 31 décembre 2012	1 750 000	0,15 \$
Octroyées	450 000	0,11 \$
Octroyées	600 000	0,10 \$
Octroyées	150 000	0,13 \$
Annulées	(250 000)	0,17 \$
	<hr/>	<hr/>
En circulation au 31 décembre 2013 et au 30 mai 2014	<u>2 700 000</u>	<u>0,11 \$</u>

Options d'achat d'actions en circulation au 30 mai 2014:

Prix de levée \$	Nombre	Échéance
0,13	700 000	Août 2014
0,16	200 000	Mars 2015
0,17	150 000	Septembre 2015
0,28	50 000	Novembre 2015
0,11	250 000	Novembre 2016
0,18	200 000	Juin 2017
0,11	400 000	Mars 2018
0,10	600 000	Juin 2018
0,13	150 000	Décembre 2018
	<hr/>	
	<u>2 700 000</u>	

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Au 30 mai 2014, la Société n'avait aucun arrangement hors bilan.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours des périodes terminées les 31 mars 2014 et 2013, la Société a encouru les frais suivants avec des dirigeants et des administrateurs:

	2014	2013
	\$	\$
A titre de dépenses opérationnelles		
Honoraires de gestion et consultation versés à des sociétés contrôlées par des dirigeants	5 000	7 450
Loyer et intérêt versé à une société contrôlée par un administrateur	4 500	4 500
Honoraire de gestion versée à un dirigeant et administrateur	-	-
Salaires et avantages sociaux	10 837	-
Rémunération à base d'actions – administrateurs et dirigeants	-	11 000
A titre de frais d'exploration		
Loyer versé à une société contrôlée par un administrateur	--	-
Honoraires de consultation versés à un dirigeant	-	-

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Redevances

Des redevances de 2 % NSR seront versées dans le cas où l'exploitation commerciale débutait sur la propriété Nelligan.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

À l'exception des placements détenus à des fins de transaction lesquels sont évalués à la valeur boursière, la juste valeur marchande des actifs et des passifs financiers de la Société se rapproche de la valeur comptable, compte tenu de leur échéance à court terme.

Le solde du compte bancaire courant, les débiteurs et les créditeurs ne portent pas intérêt. Une partie de l'encaisse est maintenue dans un compte épargne portant intérêts à des taux variables en fonction du taux de base.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, tel que décrit ci-après.

- a) La trésorerie et équivalents de trésorerie de même que les placements en actions de sociétés publiques détenus à des fins de transaction sont classés dans les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées au résultat net.
- b) Les autres débiteurs sont classés comme prêts et créances.
- c) Les fournisseurs et autres créditeurs sont classés comme autres passifs et sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

CONVENTIONS ET MÉTHODES COMPTABLES

Pour une description des principales méthodes comptables utilisées par la Société, se référer à la note 4 des états financiers annuels pour l'année 2013.

ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

En avril 2014, la société a vendu ces mêmes 20 cellules à Golden Share Mining Corp en contrepartie de 45 000 \$ en argent, 5 000 \$ à la signature, 20 000 \$ à la date du premier anniversaire et 20 000\$ au deuxième anniversaire de la vente, ainsi que 450 000 actions de Golden Share Mining Corp, soit 100 000 actions à la date de signature, 150 000 actions à la date du premier anniversaire et 200 000 actions au deuxième anniversaire de la vente. De plus Golden Share Mining s'engage à dépenser un montant de 350 000 \$ sur la propriété avant la fin de la troisième année du contrat de vente. La transaction sera complétée lorsque toutes les conditions auront été respectées.

Le 13 mai 2014, la société a acheté 4 cellules d'une superficie d'environ 224 hectares en contrepartie d'un paiement de 2 000\$ et de l'émission de 60 000 actions ordinaires de Ressources Minières Vanstar en faveur de Junita Tedy Asihto. Aucune royauté ne sera conservée par les vendeurs.

FACTEURS DE RISQUE

La Société est exposée à divers risques qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société.

- Risque financier

La Société n'a jamais réalisé de bénéfice et il n'est pas garanti que ses propriétés minières généreront un bénéfice, pourront être exploitées de manière rentable ou produiront un rendement du capital investi à l'avenir.

En date des présentes, les liquidités de la Société sont insuffisantes pour rencontrer ses obligations et poursuivre ses programmes d'exploration. Des fonds additionnels étant requis par la Société, elle devra alors émettre d'autres titres, ce qui pourrait entraîner une dilution considérable de la participation actuelle de ses actionnaires. Il n'est toutefois pas certain qu'elle pourra obtenir le financement nécessaire pour réaliser toutes les activités projetées et entreprendre d'autres travaux d'exploration.

FACTEURS DE RISQUE (suite)

- Risque de marché

La Société est exposée au risque de marché par rapport au prix des métaux. Elle est également exposée aux fluctuations du prix du marché par rapport à ses placements dans des sociétés publiques. La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

La Société est exposée à divers risques

- Risque concernant les titres de propriété

Bien que la Société ait effectué sa propre vérification diligente des titres de ses propriétés, cela ne doit pas être interprété comme une garantie de ces titres. Il n'existe aucune certitude que les titres de ses propriétés ne seront pas contestés ou remis en question.

Des tierces parties pourraient avoir des réclamations valides quant à des portions sous jacentes aux intérêts de la société.

- Risque lié à la fiscalité

Aucune assurance ne peut être donnée à l'effet que les autorités fiscales canadienne et québécoise soient d'accord avec la qualification des dépenses de la société au titre de dépenses d'exploration admissibles.

- Risque lié à la réglementation gouvernementale

Les activités de la Société doivent être en conformité avec diverses lois et réglementations qui portent sur l'exploration et la mise en valeur, la protection de l'environnement, et l'autorisation des opérations minières dans son ensemble. La Société croit qu'elle est en conformité avec les aspects importants de la loi. Un changement de la législation pourrait avoir un effet négatif sur ses activités.

- Risques inhérents aux activités d'exploration minière

L'exploration minière implique un haut degré de risques. Seulement quelques propriétés qui sont explorées sont éventuellement développées en mines productrices.

Le programme d'exploration proposé est une recherche exploratoire pour du minerai et ces opérations peuvent requérir des permis de différentes autorités gouvernementales. Il ne peut y avoir d'assurance que la Société puisse obtenir tous les permis et licences qui peuvent être requis aux fins de l'exploration et du développement de ses projets.

COMMUNICATION DE L'INFORMATION

En tant que société en émergence, la direction de la Société est composée d'un nombre limité de personnes-clés, ce qui crée une situation où la répartition des tâches est limitée et doit être compensée par une supervision plus efficace du chef de la direction et du chef des finances. La direction continuera de surveiller de très près toutes les activités financières de la Société et poursuivra sa supervision dans les secteurs-clés.

Il incombe aux dirigeants signataires de l'émetteur de s'assurer qu'il existe des processus leur permettant d'obtenir suffisamment d'information pour faire les déclarations contenues dans l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

Les états financiers intermédiaires résumés au 31 mars 2014 et les autres renseignements contenus dans ce rapport sont la responsabilité de la direction. Ils ont été dressés conformément aux IFRS et ont été approuvés par le conseil d'administration. Les états financiers renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements et la direction a établi ces montants de manière raisonnable afin de s'assurer que ces états financiers soient présentés fidèlement, à tous égards importants.

Montréal, le 30 mai 2014

(s) *Guy Morissette*

Guy Morissette
Chef de la direction

(s) *Liette Nadon*

Liette Nadon
Chef des finances